

Liace Magazine

Revue bimestrielle

Lettre d'information de l'Amicale des Chefs d'Établissement de La Poste

Octobre 2015 - n° 151

Les clés de la réussite...



...tout le monde doit trouver sa place

HANDICAP ET ASSURANCE

Un engagement solidaire et durable

GMF accompagne depuis longtemps les personnes en situation de handicap. La meilleure preuve de son engagement ? Ses actions concrètes sur le terrain.

La loi Handicap de février 2005 apporte des évolutions fondamentales susceptibles de répondre aux attentes des personnes handicapées. Dans ce domaine, GMF n'a cependant pas attendu la loi pour agir. Elle défend de longue date et de diverses façons la cause des personnes handicapées : partenariats (avec la mutuelle Intégrance et plusieurs associations ciblées) ; soutien financier de projets par GMF Solidarité, le fonds de solidarité de l'entreprise ; conception de produits adaptés... Ainsi, alors que les équipements spécifiques et aides techniques représentent un investissement important pour les personnes handicapées, GMF, avec ses assurances auto et habitation, assure sans surcoût



SEREC Communication / avril 2015 - Photo Getty Images - GMF Assurances : 76 rue de Prony, 75857 Paris cedex 17

Laurent Tollié, Directeur Général GMF

«Une action au cœur de nos valeurs»

« Accompagner tous nos sociétaires, et en particulier les personnes handicapées, est au cœur des valeurs d'une mutuelle telle que la nôtre, et ceci depuis son origine. Partenaire historique de l'Unapei ⁽¹⁾, nous participons au financement de nombre de ses actions en faveur des personnes handicapées mentales, notamment pour la promotion du pictogramme «S3A» ⁽²⁾, l'édition de ses guides pratiques ⁽³⁾ destinés à ses associations ainsi qu'au grand public, ... Autant d'initiatives visant à rendre la cité plus accueillante aux personnes handicapées mentales ».

(1) Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis

(2) Symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité

(3) Guide pratique de l'accessibilité (2009, 74 p.), Guide pratique de la signalétique et des pictogrammes (2012, 56 p.)

Multéo, un contrat d'épargne GMF éligible à l'Epargne Handicap

Multéo, le contrat d'assurance vie multisupports GMF, offre la possibilité de bénéficier du cadre privilégié de l'Epargne Handicap.

Les personnes handicapées souhaitant se constituer un capital ou percevoir une rente viagère peuvent ainsi cumuler la fiscalité avantageuse de l'assurance vie et celle de l'Epargne Handicap (réduction d'impôts sur les versements effectués sous réserve des conditions légales). Il s'agit d'un contrat très performant : le support régulier de Multéo a notamment offert un rendement de 3,05 % en 2014 ⁽¹⁾.

(1) frais de gestion déduits et avant prélèvements sociaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

les aménagements du véhicule et du logement (sanitaires adaptés, plateforme élévatrice...) et les appareils médicaux (fauteuil non motorisé...). De même, elle propose un contrat pour couvrir le matériel handisport, très onéreux.

Veiller à l'accessibilité

Cette démarche est complétée par l'action, plus récente, de sa Mission Handicap. Créée en 2007, elle vise notamment une meilleure accessibilité des structures de l'entreprise et compte déjà deux réalisations d'envergure à son actif : une agence GMF située à Montparnasse (Paris) équipée de façon à pouvoir accueillir toute personne sourde ou malentendante, et un centre d'accueil téléphonique dont les tél consultants sont sensibilisés à l'accueil des personnes handicapées. Des actions qui s'inscrivent, elles aussi, sur le long terme.



Pour en savoir plus, appelez le : 0 970 809 809 (n° non surtaxé) ou connectez-vous sur www.gmf.fr

LE JOUR D'APRÈS

La rentrée est souvent synonyme de changements et de nouveautés. A l'instar des tout petits, le cap est parfois difficile à franchir tant les bouleversements sont nombreux et déstabilisants. La rentrée 2015 n'échappe pas à ce phénomène pour devenir, une fois encore, source d'inquiétude et de stress pour les managers du terrain.

Au Réseau, le déploiement du projet « les clés de la réussite pour le DET » occupe tous les esprits depuis de nombreux mois et suscite depuis son lancement de nombreuses inquiétudes.

Si les changements dans notre Entreprise sont une nécessité pour garantir sa pérennité et son adaptation aux sollicitations de l'environnement, il faut rappeler que tout processus de changement implique plusieurs acteurs ; ceux qui le décident, ceux qui le mettent en œuvre et ceux qui le subissent. Ces derniers s'interrogent légitimement sur leur devenir et doivent dans l'absolu, se sentir impliqués pour favoriser au mieux leur mobilisation et leur adhésion.

D'une façon générale, la notion de transformation entraîne chez l'être humain, une réaction de défense ou d'adaptation aux événements qui menacent ses besoins fondamentaux (l'identité, le rôle, la sécurité etc.) et engendre souvent une perte de repère. On parle alors de la fameuse incertitude du lendemain où chacun d'entre nous se pose la question de savoir s'il a encore sa place dans le nouveau schéma, s'il aura encore un

rôle à jouer et surtout lequel ?

Dans la mise en œuvre d'un projet d'ampleur comme celui que nous vivons depuis quelques mois au Réseau, la confiance et la transparence sont des éléments essentiels de réussite.

En mars 2014, Philippe BAJOU avait insisté sur les notions de partage de la richesse collective, de transparence et de co-construction. Anne Laure BOURN semblait avoir la même vision des choses lorsque nous l'avons rencontrée à l'occasion du Congrès de Trégunc.

La phase de découpage des secteurs s'est déroulée de manière conforme dans l'immense majorité des régions et les Directeurs d'établissement ont été associés au processus sauf quelques rares exceptions. Les modalités de recrutement connues, les entretiens se sont tenus début septembre. Ce palier était redouté par bon nombre de candidats car nous savions que le nombre d'élus serait inéluctablement réduit.

Avec le recul, nous nous étonnons de la façon dont se sont déroulés certains jurys où la déstabilisation permanente prenait le pas sur la recherche de compétence qui était pourtant préconisée par les instances supérieures.

Les oraux seraient-ils devenus des alibis pour ne pas retenir tel ou tel candidat ? Fort heureusement, ces cas sont isolés, comme le fait

d'apprendre par sms ou par téléphone un vendredi soir que l'on n'est pas retenu ... J'imagine le week-end qu'ont pu passer nos collègues et je ne salue pas le courage managérial de ces hiérarchiques !!!

Les valeurs du Groupe, et en particulier la considération, ne semblent pas être partagées par tous les responsables. Dans d'autres lieux, le Siège préconisait que les DET soient prioritaires. Cette règle n'a pas toujours été respectée et certains collègues se retrouvent sur la touche alors que d'autres, issus de divers horizons (CRSF-DR-SIEGE.....) se

SOMMAIRE

- EDITO p. 3 et 4
- Un bout de chemin avec Nicolas Routier p. 5

LA VIE DE L'AMICALE

- En direct des instances nationales p. 6 à 8
- INFORMATIONS p.9

- Mouvements au sein du comité exécutif
- Abréviations au Réseau
- EXPRESSIONS p. 11
- Un monde en manque d'empathie
- Un monde atteint de jeunisme

LES PAGES DES ADJOINTS p. 12

- Des inquiétudes mais toujours de l'ambition

LES PAGES DES RETRAITÉS p. 13 à 18

- Comité de veille
- Retrouvailles en Poitou Charentes
- l'Ouest au fond du lac
- L'histoire d'une vie
- Une nouvelle équipe dans les Hauts de France

LES JEUX p. 19

sont vus attribuer un poste de Directeur de Secteur. Pour Les DET non retenus, là aussi quelques managers peu scrupuleux et/ou peu courageux ont omis d'avoir un entretien digne de ce nom avec eux et ont même proposé des postes qui ne correspondaient pas aux souhaits des personnes concernées. Malgré ces dysfonctionnements, il faut noter que tous ces problèmes se concentrent sur un petit nombre de DR ou DT.

Ils doivent cependant être cités au palmarès de ceux qui échouent dans leur mission et ils devraient se reconnaître ...

Dans cette nouvelle réorganisation le Directeur de Secteur va se retrouver à la tête du CODIR de son établissement constitué de deux à cinq ou six personnes. Dans ce contexte il est nécessaire pour le bon fonctionnement d'une organisation que le Directeur puisse compter au sein de ce CODIR sur un membre qui assure la continuité managériale en son absence. Le Directeur de Secteur doit donc désigner son adjoint même si il est clair que cela sera une fonctionnalité et non une fonction.

Ce contexte de remaniement et le déploiement de nouvelles organisations aura forcément un impact sur les individus, à des degrés divers certes, mais que les intéressés vont vivre douloureusement. Je pense en particulier aux personnes qui n'ont pas été retenues et qui vont traverser des périodes de grandes turbulences où, à la rupture dans la continuité, s'ajoutent des sentiments de désillusions, de doute, d'incompétence, de

tristesse, de colère et de découragement.

C'est pendant cette phase de transition que l'être humain est le plus fragile et qu'il a besoin d'être accompagné pour l'aider à accepter la réalité, donner un sens à sa situation nouvelle, redéfinir un nouvel équilibre, voire un nouveau projet ?

L'AMICALE se doit d'être présente aux côtés de nos collègues en difficulté.

Je demande donc à tous les responsables régionaux de prendre contact avec eux pour évoquer leur situation personnelle. Nous serons très vigilants sur l'accompagnement de ces collègues et veillerons à ce que les mesures prévues soient mises en œuvre et qu'un poste leur soit proposé.

La situation au Réseau est fébrile et la mise en place des nouvelles équipes demandera probablement un temps d'adaptation.

Au Courrier, Philippe DORGE a remplacé Nicolas ROUTIER que je tiens à remercier pour les échanges que nous avons eus avec lui depuis des années. Un article est consacré à ce sujet dans ce numéro de LIACE.

Ce changement de gouvernance aura probablement un impact sur les orientations que prendra le métier dans les mois qui viennent, les Directeurs d'établissement qui sont les premiers maillons de l'édifice sont en attente d'une vision précise dans ce domaine.



Luc PONSY

J'ai demandé à Yannick ROULETTE de prendre contact rapidement avec la Direction du Courrier pour programmer au plus tôt une rencontre afin que la nouvelle stratégie du Courrier nous soit présentée.

La route est tracée et l'agenda est chargé !!

J'ai en charge aujourd'hui de régulariser la situation de quelques collègues avec des solutions parfois difficilement acceptables ... Et c'est pourquoi je travaille en totale transparence avec les équipes du Siège afin de résoudre ces problèmes.

Je souhaite que chacun puisse retrouver un poste à la hauteur de ses compétences et de ses choix personnels de carrière et parvenir ainsi à une qualité de vie au travail digne de ce nom.

La tâche est ardue mais sachez que j'y mettrai ma conviction et toute mon énergie.

Luc PONSY

UN BOUT DE CHEMIN AVEC NICOLAS ROUTIER

Nicolas ROUTIER, Directeur général adjoint du Groupe en charge de la branche Services-Courrier-Colis depuis avril 2009, a été nommé en septembre Directeur général adjoint, en charge de la stratégie institutionnelle et de la régulation.

L'amicale des Chefs d'établissement tient à le remercier très sincèrement et très amicalement pour la qualité des relations qu'il a entretenues avec ses représentants.

Postier de la première heure, il s'est montré tout au long de son parcours professionnel, imprégné et investi de toute la culture postale avec ce supplément stratégique visionnaire.

Malgré la chute inexorable des volumes, il a cru et croit toujours dans l'avenir du Courrier, et les nombreux projets d'orientation et de structure pour le courrier permettront très certainement à la BSCC (Branche Service Courrier Colis) de continuer d'être le contributeur historique au résultat du Groupe.

Depuis et pendant de nombreuses années Nicolas ROUTIER a été un interlocuteur de choix pour l'ACE.

Nous garderons le souvenir de rencontres toujours très cordiales, très constructives, sans langue de bois, avec un coté plutôt malin mais quoi de plus normal pour un Directeur du Courrier !



Il s'est toujours montré très respectueux et attentif à l'esprit de l'ACE et à nos positions.

Nous regretterons cependant que malgré de nombreuses sollicitations, il n'ait jamais participé à un de nos congrès, mais ne désespérons pas, ce sera peut-être pour le prochain, à un autre titre !!!

On ne peut parler de Nicolas ROUTIER sans y associer Marie LLOBERES, celle qui assure à ses côtés depuis le début, la Direction Opérationnelle, formant un tandem de complicité et de connaissance inégalable du Courrier.

Nous souhaitons à Nicolas ROUTIER bonne chance pour sa nouvelle mission et espérons avoir le plaisir de le rencontrer prochainement.

Nous ne doutons aucunement que M. Philippe DORGE, le nouveau Directeur Général du Courrier ne soit animé de la même volonté de rencontrer le plus rapidement possible les dirigeants de l'ACE et d'entendre les suggestions et propositions dont ils sont porteurs.

Yannick ROULETTE

INONDATIONS DANS LE SUD

De tragiques inondations ont frappé la Côte d'Azur et ont durement touché nos collègues et tout particulièrement Gilbert GUILLOT dans les Alpes Maritimes.

L'ACE leur apporte tout son soutien et son aide en ces moments difficiles où l'on doit retrouver encore plus les valeurs de notre association.

EN DIRECT DES INSTANCES NATIONALES

Vous trouverez ci-dessous une synthèse de la réunion du Comité Directeur et de celle du Conseil d'Administration des 22 et 23 septembre 2015.

Rappel : tous les comptes rendus exhaustifs de ces réunions, audiences et assemblées générales sont mis en ligne sur le site : <http://www.ace-poste.com>. LIACE vous rend compte de l'essentiel. Ce journal est le vôtre, n'hésitez pas à envoyer vos articles et réactions à : jpguilloteau86@gmail.com

ACTUALITES

Une nouvelle équipe arrive à la Direction du Courrier sous la houlette de Philippe DORGE, ancien DRH du groupe Peugeot PSA.

Au Réseau, la nomination des Directeurs de Secteur est pratiquement terminée et un état des lieux peut être fait. Les managers opérationnels vont désormais pouvoir accéder à l'option JRS (Jours de Repos Supplémentaires)

L'AVENIR DE LA SECTION DES ADJOINTS

Le Comité Directeur s'est réuni le 22 septembre au matin afin d'étudier les différents paramètres liés au fonctionnement de cette section.

Un constat : L'ACE est avant tout une Amicale de Chefs d'Etablissement.

Plusieurs aspects sont à prendre en considération :

- L'aspect économique lié au nombre d'adhérents.
- La concurrence avec le risque de voir la création d'une amicale des adjoints.
- L'aspect « philosophique » pour les DET ou DETA qui ne le seront plus.

Il faut également se poser la question des conséquences et de l'intérêt de l'ad-

hésion des adjoints à l'ACE.

Au Réseau, les problèmes des N-1 devront être réglés par les DS.

De ce fait le Siège n'entendra pas régler les problématiques des adjoints.

La délégation bancaire ne pourra pas être faite à un adjoint.

Par contre l'adhésion des adjoints leur permet de bénéficier de l'assistance juridique utilisable notamment par rapport à l'imprudence, la négligence, le manquement à l'obligation de prudence, le harcèlement moral etc ...

En résumé l'ACE peut trouver des points d'intérêt communs aux DS et aux adjoints dans les problématiques des sections mais pas dans celles des métiers.

L'aspect économique :

La diminution du nombre de DS associée à la suppression de la section des adjoints conduirait à une perte d'environ 900 adhérents avec pour conséquence des recettes annuelles amputées d'environ 85000 euros.

La solution à ce manque pourrait être l'adhésion d'un plus fort pourcentage de DS.

Au cours des échanges qui ont suivi la présentation de ces différents aspects, force est de constater que nous nous retrouvons dans une situation assez proche de celle qui existait lors de la création de la section puisqu'à cette époque il était hors de question d'envisager l'existence sous quelque forme que ce soit d'adjoint au Courrier.

Pourquoi la situation n'évoluerait-elle pas demain au Réseau même sans délégation bancaire ?

Comment répondre à un client, ou un élu par exemple, qu'en l'absence du DS, personne n'est dans le bureau en

mesure de prendre les décisions permettant d'assurer la continuité du service et de la prise de responsabilité ?

Forts de ces différents éléments le Conseil d'administration décide :

- de ne pas prendre de décision irrémédiable de façon hâtive et propose de travailler sur plusieurs axes :
- le maintien de la section des adjoints en l'état.
- l'action de l'ACE auprès du Siège pour apporter la preuve de la nécessité absolue pour le DS de pouvoir déléguer toutes les responsabilités autres que bancaires à l'un des membres de son « râteau ».
- le maintien des membres qui ne seront plus DS ou DETA demain, en les considérant comme « ex DE » ou « ex DETA » avec un niveau de cotisation spécifique.
- de demander aux responsables de la section des adjoints de rassurer leurs adhérents.

DELOCALISATION

Françoise ESLINGER, Présidente du Foyer de Cachan a souhaité rencontrer Luc PONSY et Doris STEBIG afin de leur faire part de son regret de voir l'ACE quitter les locaux de Cachan et en présentant une offre de location à un tarif certes inférieur à celui initialement proposé mais encore élevé.

Luc et Doris ont fait remarquer qu'au moment des faits et malgré les sollicitations que l'ACE lui avait adressées, Françoise ESLINGER n'avait pas été à l'encontre des propositions faites par le Directeur de l'établissement (aujourd'hui remercié !!!)

D'autre part, nous avons sollicité le Siège pour obtenir d'autres locaux et le nécessaire a été fait pour nous héberger

à Epinay sur Orge.

Il reste à réaliser les aménagements que nous avons demandés pour rendre les lieux plus fonctionnels et cette opération devrait être terminée début 2016.

L'environnement hôtelier permet un accueil dans des conditions acceptables.

De ce fait il est décidé de ne pas répondre favorablement à la proposition de retour à Cachan.

CALENDRIER DES INSTANCES

3 et 4 novembre 2015 / Comité Directeur à Epinay sur Orge

9 et 10 décembre 2015 / Comité Directeur à Arras

9 décembre 2015 / Bureau National des Retraités à Arras

Les dates de tenue des instances du début de l'année 2016, ne seront connues que lorsque les DS auront connaissance de leur calendrier de formations du 1er trimestre.

LES COMMISSIONS

Courrier

La commission va solliciter une audience au nouveau Directeur du Courrier, M. Philippe DORGE afin d'aborder les thèmes suivants :

- Sa vision et sa mission (baisse du trafic, nouveaux services, distri en jours, fluidité, RH...)
- Les évolutions de structure (taille des établissements, la cible 250 agents...)?
- Feuille de route, nouveautés, ce qu'il attend des DE et des équipes managériales.

Une rencontre doit également être programmée avec le DRH du Courrier.

Le tour des régions a permis de constater des évolutions très hétérogènes vers le groupe B.

Par ailleurs, un peu partout, il est ques-



tion d'effectuer des regroupements d'établissements avec une réduction de 30% du râteau.

- Accompagnement

Des atteintes sur l'accompagnement suite aux projets territoriaux existent (maintien pour 2 ans de la part variable)

En cas de retrait du poste de DE, il faut demander un accompagnement, l'objectif étant de ne pas subir une baisse de la rémunération globale);

Le texte du 18 juin 2013 relatif à l'IAP est toujours d'actualité, mais de plus en plus battu en brèche.

- Les inaptés et surnombres sont comptabilisés dans le CAP.

Comment traiter ces situations ?

- Les nouvelles organisations : Géopad (géo-localiser tous les PDI au travail)

Baisse de la pression sur les organisations en mixte en raison de la résistance sociale et de la difficulté à trouver un point « chaud pour les repas »

- Les nouveaux services

Il existe un problème de pilotage national et le SAV est inexistant.

Réseau

Le tour des régions réalisé au cours des travaux de ce conseil d'administration permet de constater que, globalement, le déploiement du projet «les clés de la réussite» ne s'est pas trop mal passé.

Il existe bien sûr toujours des zones où les règles édictées par le Siège ne sont pas respectées et quelques DR hors jeu qui n'ont pas conscience des dégâts que cause leur attitude.

Des points fondamentaux ont été fortement respectés à savoir, la priorité donnée aux DET, ainsi que la nomination accordée à quelques DETA, pour devenir DS.

Il va falloir veiller au traitement des collègues en difficulté et les assurer de notre soutien et aussi apporter toute notre attention aux conditions de recrutement des N-1.

Des tentatives de récupération des véhicules se profilent dans quelques endroits.

La règle jusqu'à maintenant en vigueur, l'est toujours.

(1+4 pour le premier véhicule et 1+7 pour le second)

Luc transmettra la note référence aux délégués de région.

Les mesures d'accompagnement en cas de mobilité géographique sont celles figurant au BRH et pour ceux qui perdent leur poste, la CDSP de mai 2015 doit s'appliquer.

Il faudra veiller tout particulièrement au niveau de la part variable 2015 qui leur sera accordée.

Communication

Le Liace 150 publié à l'issue du Congrès a été unanimement apprécié tant pour la richesse de son contenu que pour sa présentation.

Luc PONSY remercie toute l'équipe qui a participé à sa réalisation et pour l'immensité du travail réalisé pour en permettre la publication dans un très court délai.

La diffusion du Liace 151 initialement prévue fin septembre est reportée à fin octobre, l'actualité figée n'ayant pas permis de composer un numéro digne d'intérêt dans les délais initialement impartis.

Le 152 sera distribué vers le 15 décembre ; les articles devront être transmis avant le 11 novembre.

La commission communication sera composée de 4 actifs et 4 retraités et demeure toujours prête à accueillir de nouveaux actifs !!!

LES SECTIONS

Métiers Techniques

Une réorganisation est en projet avec pour conséquence le passage de 33 Directeurs Territoriaux à 23 avec en compensation la création de postes de « relation clients »

Hubert CERTES, Directeur de la DSEM quittera ses fonctions le 1er novembre 2015.

Dominique AMAR sera le nouveau Directeur.

La DSEM se rapproche de la DISFE. Une demande d'audience a été faite au



Directeur de la DSEM au sujet de la réorganisation.

Adjoins

Les adjoints souhaitent la pérennité de leur section et aussi que les DS aient le choix de leurs collaborateurs.

Luc PONSY exprime son accord sur ce point mais précise qu'il faudra tenir compte de deux éléments :

- que le collaborateur puisse choisir.
- que tout le monde retrouve une place.

Les adjoints sont très préoccupés de leur avenir.

La plus grande vigilance sur les nominations leur est conseillée afin de venir en aide à ceux qui ne seraient pas retenus.

Au Courrier des expérimentations d'élargissement des « râteaux » sont en cours avec pour conséquence un rôle de plus en plus primordial pour l'Adjoint.

Retraités

Le prochain BNR se tiendra le 9 décembre à Arras et l'Assemblée Générale du 22 au 25 mai 2016 à Hendaye.

Des réunions de zone se sont déroulées (dans l'ouest) ou sont programmées (midi-atlantique).

Des précisions vont être demandées au COS pour connaître les droits des

retraités en matière de participation financière de l'entreprise dans le cadre de l'adhésion à des associations sportives ou culturelles.

Doris STEBIG et Jean-Pierre GUILLOTEAU ont participé le 24 septembre à la réunion du comité de veille avec nos collègues de l'ANR et de l'ACR.

TRESORERIE

La situation hors congrès arrêtée au 31 août est conforme au plan de marche et une situation à l'équilibre peut être envisagée pour l'année.

Au niveau du congrès, certaines recettes ne sont pas encore versées. Les dépenses sont un peu supérieures au prévisionnel.

LA VIE DES REGIONS

Assemblées Générales

Lorraine : le 27 novembre avec la présence de Luc PONSY et Franck BRIAR.

La Picardie, la Franche Comté et Rhône Alpes restent des régions en difficulté.

Michel LEFEBVRE est chargé d'établir un calendrier prévisionnel des AG.

Jean-Pierre GUILLOTEAU

MOUVEMENTS AU SEIN DU COMITÉ EXÉCUTIF DU GROUPE LA POSTE

• 25/06/2015

• COMMUNIQUÉ

Philippe Wahl, Président directeur-général du Groupe, a annoncé ce jour les mouvements suivants qui interviendront au sein du comité exécutif de La Poste en septembre prochain.

Marc-André Feffer, Directeur général adjoint du Groupe en charge de la stratégie, de l'innovation, du développement international, de la régulation et du juridique, a décidé de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er septembre prochain. Philippe Wahl a tenu à remercier très chaleureusement Marc-André Feffer pour sa contribution clé aux évolutions majeures menées par le Groupe La Poste ces 11 dernières années.

Nicolas Routier, Directeur général adjoint du Groupe en charge de la branche Services-Courrier-Colis depuis avril 2009, sera nommé Directeur général adjoint, en charge de la stratégie insti-

tutionnelle et de la régulation.

Yves Brassart, Directeur général adjoint du Groupe, en charge des finances, sera nommé Directeur général adjoint, en charge des finances et du développement.

Philippe Dorge, Directeur des Ressources Humaines, membre du comité exécutif du Groupe PSA Peugeot Citroën, sera nommé Directeur général adjoint du Groupe La Poste, en charge de la Branche Services-Courrier-Colis, succédant ainsi à Nicolas Routier.

En septembre prochain, le comité exécutif du Groupe La Poste sera donc composé, autour de **Philippe Wahl**, de **Georges Lefebvre**, Délégué Général en charge des politiques transverses et de la cohésion du Groupe, et des Directeurs généraux adjoints suivants :

Philippe Bajou, en charge de la transformation du Groupe

Anne-Laure Bourn, en charge du réseau

Yves Brassart, en charge des finances et du développement

Paul-Marie Chavanne, Président de GeoPost

Nathalie Collin, en charge de la branche numérique et de la communication

Philippe Dorge, en charge de la branche Services-Courrier-Colis

Sylvie François, en charge des ressources humaines et des relations sociales

Nicolas Routier, en charge de la stratégie institutionnelle et de la régulation

Jacques Savatier, en charge du développement territorial et des instances de gouvernance

Rémy Weber, Président du directoire de La Banque Postale

Contacts Presse

Le Groupe La Poste Service de presse.

LISTE DES ABRÉVIATIONS AU RÉSEAU LA POSTE

- * **ACI** : Assistant crédit immobilier
- * **ACORES** : Avoir connaissance de l'organisation du réseau.
- * **ADI** : Assurance décès invalidité
- * **AGAE** : Application de la gestion des activités et des temps à l'Enseigne.
- * **AI** : Avis d'imposition
- * **ALP** : Aide au Logement en Province
- * **APC** : Agence postale communale.
- * **APE** : Assurance perte d'emploi
- * **AQR** : revue de qualité des actifs
- * **ARC** : Automate de remise de chèque
- * **AS** : Assistante sociale
- * **ASC** : Assurance santé collective
- * **BCE** : Banque centrale européenne
- * **BCL** : Bureau de compte local
- * **BEL** : Banque en ligne
- * **BGP** : Bureau de gestion privilégié.
- * **BPE** : Banque Patrimoniale Européenne
- * **BSA** : Bureau sans agent
- * **CA** : Chiffre d'affaires
- * **CAT** : Compte à terme
- * **CBM** : Crédit bail mobilier
- * **CB MLT** : Collecte brute moyen et long terme.
- * **CC** : Crédit à la consommation
- * **CCP** : Compte courant postal
- * **CCPE** : Courrier, colis, produits de l'enseigne
- * **CCSF** : Comité consultatif du secteur financier
- * **CCU** : Compte client unique
- * **CDC** : Caisse des dépôts et consignations
- * **CDI** : Contrat à durée indéterminée
- * **CIPPT** : Commission de présence postale territoriale
- * **CED** : Capacité d'épargne disponible
- * **CEL** : Compte d'épargne logement
- * **CESU** : Contrat emploi service universel
- * **CGV** : Conditions générales de vente
- * **CHSCT** : Comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail.
- * **CFO** : Compte d'instrument financier ordinaire
- * **CMF** : Code monétaire et financier
- * **CNP** : Caisse nationale de prévoyance.
- * **COBA** : Conseiller bancaire.
- * **COCLI** : Conseiller clientèle
- * **CODIR** : Comité de direction
- * **COFI** : Conseiller financier
- * **COS** : Comité des œuvres sociales
- * **CPF** : Compte personnel de formation.
- * **CR** : Crédit renouvelable
- * **CRC** : Cap relation client
- * **CRISUS** : Chambres régionales de surendettement social
- * **CRSF** : Centre régional des services financiers.
- * **CSG** : Contribution sociale généralisée
- * **CSI** : Conseiller spécialisé en immobilier

- * **CSP** : Conseiller spécialisé en patrimoine
- * **CSV** : Conditions spécifiques de vente
- * **CTPI** : Comité territorial de prévention des incivilités.
- * **DAB** : Distributeur automatique de billets
- * **DAC** : Direction d'action commerciale
- * **DALO** : Droit au logement opposable.
- * **DAPO** : Direction des approvisionnements de la poste.
- * **DAST** : Direction d'appui et de soutien territorial.
- * **DCB** : Direction commerciale bancaire.
- * **DCR** : Direction du contrôle des risques
- * **DD** : Développement durable
- * **DET** : Directeur d'établissement terrain
- * **DETA** : Directeur d'établissement terrain adjoint
- * **DEX** : Direction Exécutive Réseau
- * **DICOFI** : Dictionnaire des principales notions financières, fiscales et d'assurance
- * **DNAS** : direction nationale des activités sociales
- * **DR** : Directeur Régional
- * **DRC** : Dossier relation client
- * **DRTP** : Délégué aux relations territoriales de la Poste
- * **DS** : Directeur de Secteur
- * **ISEM** : Direction des services support et de la maintenance.
- * **DSI** : Direction du système d'information
- * **DT** : Directeur Territorial
- * **EAR** : Equipe d'agents rouleur
- * **EBR** : Ecole de la Banque et du Réseau
- * **ESC** : Espace service client.
- * **ESCI** : Espace Service Client Intégral
- * **ESPADON** : Espace de documentation numérique de l'enseigne la poste.
- * **ESS** : Economie sociale et solidaire
- * **ETC** : Espace-temps communication
- * **EC+** : Espace conseil crédit à la consommation
- * **EVRP** : Evaluation des risques professionnels.
- * **FAQ** : Foire aux questions.
- * **FCPI** : Fonds commun de placement immobilier
- * **FDC** : Formule de compte
- * **FDV** : Force de vente
- * **FEST** : formation en situation de travail
- * **FGT** : Force globale de travail
- * **FTV** : Force de travail variable.
- * **GAB** : Guichet automatique bancaire
- * **GAV** : Garantie des accidents de la vie
- * **GBEL** : Gestion de banque en ligne
- * **GEC** : Gestion évènements client
- * **GESCLI** : Gestionnaire de clientèle financière
- * **GS PROS** : Gestionnaire de clientèle pros
- * **IARD** : Assurances responsabilité dommages
- * **IR** : Impôt sur le revenu
- * **ISF** : Impôt de solidarité sur la fortune
- * **LA** : Livret A
- * **LB** : Livret B
- * **LBP** : La Banque Postale.
- * **LBPAM** : La banque postale assez management
- * **LDD** : Livret de développement durable.
- * **LEP** : Livret d'épargne populaire
- * **LF** : Loi de finances
- * **LISA** : Libre service affranchissement
- * **LJ** : Livret jeunes
- * **LOGIC** : Logiciel d'instruction crédit
- * **LPM** : La Poste Mobile.
- * **LPSB** : La Poste Solutions Business
- * **MAB** : Mon atout bancaire
- * **MAU** : Mois des Affaires Utiles
- * **MCU** : Management commercial unique
- * **METHODE 7 G** : Méthode 7 gagnants
- * **MIF** : Marché d'instruments financiers
- * **MPM** : Mes priorités du mois
- * **MPP** : Mon portefeuille priorisé
- * **MRH** Assurance habitation
- * **MSP** : Maison de services au public
- * **MVB** : Moniteur des ventes bancaire
- * **NGC** : Nouvelle gestion des cadres
- * **OCC** : Offre de contrat de crédit
- * **OMERIC** : Optimisation des modalités des remises de chèque
- * **OPC** : Organisme de placement collectif
- * **ORAS** : Outil de recueil des atteintes à la sûreté
- * **PAC** : Plan d'action commercial
- * **PACS** : Plan d'action et de services
- * **PAS** : Prêt à l'accession sociale
- * **PCE** : Prêt à la création d'entreprise.
- * **PDE** : Plan de déplacements entreprise.
- * **PEA** : Plan d'épargne actions
- * **PEG** : Plan d'épargne groupe
- * **PEL** : Plan d'épargne logement.
- * **PEP** : Plan d'épargne populaire.
- * **PER** : Plan d'épargne retraite
- * **PERCO** : Plan d'épargne retraite collectif
- * **PETRA** : Perspective transmission
- * **PFL** : Prélèvement forfaitaire libératoire
- * **HCASSO** : Pilotage et communication avec le réseau et soutien opérationnel.
- * **HMMS** : Point information médiation multi service
- * **PJ** : Pièces justificatives
- * **PNB** : Produit net bancaire
- * **PP** : Prêts personnels
- * **PPT** : Prêt personnel travaux
- * **PS** : Prélèvements sociaux
- * **PTZ** : Prêt à taux zéro
- * **PVI** : plus value immobilière
- * **QF** : Quotient familial
- * **QF** : Questionnaire d'instruments financiers
- * **QVT** : Qualité de la vie au travail
- * **RAC** : rachats de crédits
- * **RADAR** : Risque analyse détection amélioration restitution.
- * **RAP** : Reconnaissance des acquis professionnels
- * **RAP** : Responsable des partenariats
- * **RCE** : Responsable clients entreprises
- * **RCSB** : Responsable clientèle esprit de service
- * **RCPART** : Responsable de clientèles particulières
- * **RCPRO** : Responsable clientèle pro
- * **RE** : responsable d'exploitation
- * **REC** : Responsable des espaces commerciaux
- * **REGATE** : référentiel d'entreprise pour la gestion et l'affectation des entités de la poste.
- * **RIP** : Reconnaissance de l'expérience professionnelle
- * **RIB** : Relevé d'identité bancaire
- * **RIP** : Relevé d'identité postal
- * **RCM** : Revenus de capitaux mobiliers
- * **RPC** : Relais poste communal
- * **RQ** : Relance qualifiée
- * **RRH** : Responsable ressources humaines
- * **RSA** : Revenu de solidarité active
- * **RSE** : Responsabilité sociale et environnementale
- * **RVB** : Rémunération variable bancaire
- * **SAM** : Souscription assisté mix canal
- * **SAV** : Service après-vente
- * **SBA** : Support banque assurance
- * **SCI** : Société civile immobilière
- * **SDA** : Schéma directeur des archives
- * **SBP** : Service informatique des bureaux de poste
- * **SPREVA** : Système informatique pour l'évaluation des accidents professionnels.
- * **TERRAIN** : Territoire d'attractivité et d'initiative
- * **TIP** : Titre interbancaire de paiement
- * **TLS** : Terminal libre service
- * **UELP** : Université Enseigne La Poste
- * **VDC** : Vie du compte
- * **VQ** : Visite qualité.
- * **ZM** : Zone de marché
- * **ZUS** : Zone urbaine sensible

UN MONDE EN MANQUE D'EMPATHIE

Savez-vous ce que signifie le mot « empathie » ? C'est la capacité à se mettre à la place de quelqu'un, de ressentir ce qu'il ressent, cela va au-delà de la « sympathie » qui est la seule attention vers l'autre.

Illustrons cela par une situation réelle vécue par un médecin quand il était jeune interne : il accompagnait un groupe d'internes dirigé par le grand professeur (le « mandarin ») dans ses visites quotidiennes aux malades de l'hôpital.

Alors qu'il rentrait dans une chambre, l'interne de service tout impressionné par cette visite lui dit : « Bonjour professeur, voilà, pour M. X, je lui ai pris sa température, sa tension, son pouls ». Le professeur lui répondit alors : « Très bien, mon jeune ami, mais lui avez-vous aussi pris sa main ? »

Avez-vous remarqué que dans les pays africains (par exemple), avant de parler « affaires » ou autres, on échange sur notre santé, notre famille, etc ... ? Bien au-delà d'une simple tradition, il faut y voir une marque d'attention et de respect.

Que retirer de tout cela ?

Avant de faire le point sur nos résultats, nos objectifs ou nos dossiers en bilatérale, ne serait-ce pas une marque respect et d'empa-

thie de prendre des nouvelles de notre collègue ou de notre collaborateur ? N'apprécierait-on pas nous-mêmes que notre responsable commence par cela avant de « rentrer dans le vif du sujet » des dossiers à étudier ?



Ce n'est pas une vision « naïve » ou « idyllique » du management qu'on décrit, c'est simplement le rappel de ce que doivent être les rapports humains : avant d'être des cadres supérieurs, les Directeurs d'Etablissement et Adjointes sont d'abord des humains qui ont besoin d'attention pour donner le meilleur d'eux-mêmes à leur entreprise.

Alors que La Poste accélère sa mutation dans un contexte économique difficile, la « vie au travail » pour des postiers en responsabilité, c'est aussi cela !

Jean-Pierre DE SANTIS

UN MONDE ATTEINT DE « JEUNISME »

Un acronyme de 4 lettres fait fureur actuellement dans nos services postaux : le TPAS (Temps Partiel Aménagé Séniors ... tout est dit). Informations multiples, courriers destinés aux éventuels bénéficiaires, rappels oraux individuels et collectifs, ... voilà comment est orchestrée la « campagne de sensibilisation » sur ce qu'on appelle pudiquement « mesures d'âge ».

Si vous êtes dans la tranche d'âge concernée et que vous avez les conditions requises, nul doute que vous connaissez le TPAS.

Mais entre le connaître et décider d'en signer l'ouverture, il n'y a pas qu'un petit pas à franchir : chacun raisonne et décide selon sa situation individuelle et familiale, nous sommes tous différents et l'automatisme n'est pas de mise. Et cela, nos responsables ne le comprennent pas toujours, intéressés en tant que gestionnaires à rajeunir la pyramide des âges.

« Que les gros salaires lèvent le doigt » (et signent un TPAS) !

Morceaux choisis : « tu as l'âge et les conditions, mais pourquoi ne signes-tu donc pas un TPAS en 2015 ? », « tu as vraiment bien regardé les conditions favorables du TPAS ? », « c'est le moment ou jamais de signer ! », « mais qu'est-ce qui t'empêche de signer ! », ... bref, on croirait lire les unes des hebdomadaires sur

l'immobilier : « c'est le moment d'acheter », « les bonnes affaires de l'immobilier », ...

Seulement, voilà, chacun voit midi à sa porte : certains n'ont pas envie de s'arrêter de travailler, d'autres ont des charges financières diverses telles que des enfants suivant leurs études (appartement et frais à supporter), des parents en maison de retraite (médicalisée ou pas) à aider, la résidence principale à finir de payer, un niveau de vie qu'on n'est pas disposé à réduire, ... ou toute autre raison qui regarde celui (ou celle) concerné(e). C'est la sphère privée dans laquelle nul n'a le droit de s'immiscer.

Mais que nos responsables ne s'inquiètent pas, il y a et il y aura de nombreux collègues qui signent le TPAS en connaissance de cause et donneront à leur vie personnelle une nouvelle dimension ... mais comme ce n'est jamais assez puisqu'ils considèrent que toute personne dans la « cible » (sic) doit signer sine die, les pressions plus ou moins amicales se multiplieront.

Remarquez, le « jeunisme » ce n'est pas qu'à La Poste : cela touche aussi les présentateurs des journaux télévisés ...

Jean-Pierre DE SANTIS

DES INQUIÉTUDES MAIS TOUJOURS DE L'AMBITION

En mai dernier, lors du congrès, la section des Adjointes a renouvelé son bureau en élisant une nouvelle équipe.

Après des années à servir l'Amicale, Marc CAZERES a choisi une autre voie, faite de voyages et défis sportifs à vélo ! Mais avant de passer la main, il a mis en place les fondations d'une section solide et saine en plein développement.

Ce défi, je l'ai repris avec enthousiasme, accompagné de nouvelles personnes motivées issues des différentes branches.

Si pour le Courrier, la section poursuit ses ambitions avec la reconnaissance de la légitimité de la fonctionnalité d'adjoint financièrement et professionnellement, le projet impactant le Réseau fait naître quelques inquiétudes pour les collègues DETA : redécoupage des terrains, nouveaux métiers, nouveau « râteau managérial », bref une remise en cause profonde de la notion d'adjoint.

Comme au Courrier, l'évolution vers une fonctionnalité « d'adjoint » est indispensable au moment où personne ne connaît les missions, la reconnaissance financière et la responsabilisation en cas d'absence du Directeur de Secteur.

Si ces inquiétudes sont humainement compréhensives, force est de croire encore en l'Amicale et à sa section des adjoints pour préparer le futur ; n'oublions pas l'esprit des amicalistes qui sont dans l'accompagnement des projets dans une entreprise en pleine évolution et qui en étant force de proposition participent activement à la transformation de nos métiers.

La légitimité des adjoints au Courrier ou au Réseau n'est plus à démontrer car en l'absence du « leader », il faut toujours une personne qui sache fédérer les équipes, prendre les décisions d'urgence et maintenir le CAP.

C'est le défi que souhaite relever la section des adjoints, avec le soutien de l'ACE et tout particulièrement de Luc PONSY, son Président. Nous comptons aussi sur l'ensemble des adhérents (et **surtout les nouveaux adhérents**) pour nous accompagner dans cette ré-évolution du métier d'Adjoint au Réseau.

Stéphane ROUSSEAU



Liace Magazine

Publication bimestrielle éditée par
l'Amicale des Chefs d'Etablissement de La Poste

E.mail : acelaposte@wanadoo.fr
Internet : <http://www.ace-poste.com>
Dépôt légal Octobre 2015
ISSN : 1167-5772

Le numéro 2 euros en vente au siège de l'ACE
Abonnement 1 an 5 numéros = 10 euros
Directeur de la publication : Luc PONSY
Rédacteur en chef : Jean-Pierre GUILLOTEAU
Réalisation, mise en page et impression :
TechnoPrint - BP 70077
57602 FORBACH CEDEX

Ont participé à ce numéro :
Philippe BRISBART, Pierre CHATELET,
Marc DAIGNEAU, Jean-Pierre DE SANTIS
Jean-Pierre HAMON, Jean-Pierre PARRA,
Françoise PEPIN, Yannick ROULETTE,
Stéphane ROUSSEAU, Alain SCHUMACHER
Doris STEBIG et Jean TARDIF

RÉUNION DU COMITÉ DE VEILLE

Le comité de veille s'est réuni le jeudi 24 septembre 2015 à Paris dans les locaux de l'ACR.

Doris STEBIG et Jean-Pierre GUILLOTEAU y représentaient les retraités de l'Amicale des Chefs d'Etablissement.

ORDRE DU JOUR

Point sur les évolutions de la Mutuelle Générale

Les retraites

- Réversion
- Revalorisation

Arrêté LEONE

Questions diverses

LA MUTUELLE GÉNÉRALE

Il n'y a pas beaucoup de nouvelles dispositions depuis la précédente réunion du comité de veille.

L'Assemblée Générale de juin a adopté le principe de poursuivre les travaux pour la mise en place de la MG avec le groupe Malakoff Médéric.

Ce groupe ayant lui-même un certain nombre d'adaptations à effectuer, le dossier n'est pas encore bouclé.

L'autorité de régulation a donné son accord pour le rapprochement.

La validation définitive devrait intervenir lors de l'AG de la MG en juin 2016.

L'idée émise en un temps de souscrire un contrat de groupe, comme cela a été fait avec certaines communes a été présenté à Patrick SAGON, Président de la MG.

Selon lui, cette opération ne présenterait aucun intérêt et générerait plus de problèmes que de bénéfices. (affaire à suivre)

LES RETRAITÉS

Réversion

La Cour des Comptes a publié le 15 septembre 2015, un rapport dans le-

quel elle préconise d'harmoniser les pensions de réversion.

Principaux éléments de ce rapport

- Une même condition d'âge minimum dans tous les régimes.

Dans un premier temps cette condition d'âge minimum pourrait être fixée à 55 ans pour tous les régimes, et passer ultérieurement à 57 ans afin de tenir compte du recul de 2 ans de l'âge de la retraite.

- Imposer des conditions de ressource dans la fonction publique et les régimes spéciaux.

La notion de retraite complémentaire n'existant pas dans ces régimes, la Cour des Comptes propose d'instituer un système de plafonnement.

Celui-ci pourrait ne s'appliquer qu'à la partie de la pension de réversion correspondant à 40% de la retraite du fonctionnaire quand il appartient à la catégorie A et à 70% lorsqu'il relève d'une autre catégorie.

Un taux de réversion identique est également proposé pour tous les régimes à 54%

Ce taux est actuellement de 50% dans la fonction publique.

Afin d'harmoniser les droits des ex-conjoints, il est proposé d'uniformiser les règles de partage de la pension au prorata de la durée de chaque mariage, rapportée à la durée d'assurance du défunt.

Revalorisation

En application de l'article 16 du code des pensions civiles, les retraites devraient en théorie être augmentées du montant de l'inflation à savoir 0,9% au 1er Octobre 2015.

ARRÊTÉ LEONE (Parité Hommes / Femmes)

Le Conseil d'Etat a jugé irrecevables les recours déposés. La lecture de

l'arrêté LEONE permet de constater qu'un de ses articles autorise une libre interprétation.

La poursuite de ce dossier paraît délicate et les frais d'avocats qui y seraient liés (sans garantie de résultats) difficiles à supporter.

Il faut noter qu'Orange attaque ceux qui font un recours et leur demande des Dommages et intérêts sur la base du dépôt d'un mémoire en défense qui s'appuie sur la discipline de justice.

QUESTIONS DIVERSES

- Les retraités de La Poste peuvent prétendre dans les mêmes conditions que les actifs à une participation financière pour leur frais d'adhésion dans des associations sportives ou culturelles à la condition que celles-ci soient agréées par La Poste (possibilité de se renseigner sur le portail malin)

La participation peut être demandée au titre de 2 adhésions au maximum pour le retraité mais aussi pour son conjoint.

Le montant alloué est de 60% du montant de la cotisation avec un plafond global limité à 60€.

- Une commission de solidarité du COGAS se réunit le 24/09 afin d'envisager une revalorisation de l'AMD (Aide de Maintien à Domicile) et pour rechercher la meilleure solution pour les chèques vacances.

Le Comité de veille se réunira de nouveau le 21 janvier 2016.

Jean-Pierre GUILLOTEAU

RETRouvailles EN POITOU-CHARENTES

En ce 2 juin, le soleil brille dans la Vienne. Une petite auberge nous accueille dans un cadre calme et agréable. Les invités ont répondu nombreux et nos amis de l'Amicale des Cadres Retraités d'Orange sont là, fidèles comme à l'habitude : tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles !

A chaque rencontre, les retrouvailles marquent un moment d'intense amitié. Qu'il est bon de se retrouver dans la fraîcheur de cette fin de matinée !

Les conversations vont bon train, pourtant il faut vite se mettre au travail.

La Réunion Générale Annuelle régionale est ouverte. Le Délégué Régional remercie chaleureusement chacun d'être venu.

Un certain nombre de nos amis empêchés, n'ont pu se déplacer.

Nous avons aussi une pensée pour tous ceux qui sont dans la peine et dans la souffrance. En février dernier, à 97 ans, Robert DEVAL nous a quittés. Il était présent à notre réunion de janvier, organisée spécialement pour lui à Châtelailon-Plage près de sa maison de retraite. Tout au long de sa carrière, Robert a œuvré assidûment au sein de notre Amicale.

Lors de nos Réunions Générales Annuelles régionales, il est d'usage de rappeler les événements passés au cours de l'année précédente et l'organisation générale de notre Amicale en Poitou-Charentes.

Le 16 janvier dernier, lors de la réunion dite "Réunion de Janvier", le calendrier annuel a été établi. Ainsi, les dates des diverses réunions ont pu être diffusées dès le début de l'année.

Une étroite collaboration existe entre l'Amicale des Cadres Retraités d'Orange et l'Amicale des Chefs d'Etablissement Retraités de La Poste. Que la réunion soit organisée par l'une ou l'autre association, la participation est toujours très importante et ce, depuis de très nombreuses années. Ainsi, en 2014-2015, nous nous sommes rencontrés en octobre 2014, en mars 2015 et aujourd'hui.

La gestion financière de la région est gérée par le Délégué de zone. Notre "grand argentier" Alain NOE nous brosse un rapide bilan de la situation qui apparaît parfaitement saine.

Les effectifs sont en légère baisse : à peine 3% par rapport à l'année précédente.

Le recrutement reste une préoccupation majeure. Plusieurs idées sont émises ou rap-



pelées, par exemple : contacter les amicalistes actifs quelque temps avant leur départ en retraite ou encore rencontrer certains retraités lors des réunions de l'ANR.

Les principaux sujets évoqués au congrès de Trégunc sont relatés, plus particulièrement :

1) chez les retraités, le respect de la durée des mandats de chaque délégué. 2) l'intervention de madame Pierrette SAIGRE, vice-présidente de La Mutuelle Générale.

La parole est à nos invités actifs : Olivier COLIN Président Régional et Isabelle DROCHON Présidente des Adjoints.

Olivier et Isabelle nous exposent avec brio, leur situation au sein de ce que fût notre métier. Métier qui, naturellement, a énormément évolué !

Nombreux sont les points communs avec nos amis de l'**Amicale des Cadres Retraités d'Orange**. L'intervention de Marc VIGNAULT est toujours suivie avec beaucoup d'intérêt et avec une attention soutenue.

Le mandat du Délégué Régional Jean TARDIF, s'achève aujourd'hui.

Tout au long de ces années, nous dit-il, il a voulu continuer l'œuvre de son prédécesseur, Jean-Pierre BERTIN.

Il garde dans sa mémoire, ce lien permanent qui unit l'Amicale des Chefs d'Etablissement de La Poste et l'Amicale des Cadres Retraités d'Orange, animée par son président régional Marc VIGNAULT. De cette union, qui est notre force, émane une très profonde amitié, sincère et durable, une heureuse convivialité et une solidarité sans faille au cours de moments difficiles.

Jean TARDIF termine par un énorme MERCI à Tous.

L'assemblée doit procéder maintenant à

l'élection du Délégué Régional.

Deux candidats sont en lice : Jacques VERDON et Claude VIOLLET.

Claude VIOLLET est élu avec une large majorité.

Sous des applaudissements nourris, notre nouveau Délégué est félicité.

Claude est un jeune retraité, un ami fidèle, toujours présent à nos manifestations. Il nous dit assurer la continuité de notre très active Amicale Régionale.

Nous lui souhaitons de tout cœur " Bon vent" !

Chaque année, un délégué départemental organise notre Réunion Régionale Annuelle. Jean-Pierre GUILLOTEAU, délégué départemental de la Vienne a choisi l'Auberge des 4 z'assiettes qui nous réserve un accueil chaleureux et avant tout, un repas de qualité.

L'après-midi, nous visitons le Parc de La Belle, le bien nommé.

Dans ce parc de 12 hectares, notre guide, un passionné, nous fait découvrir un panorama toujours nouveau au détour de petits sentiers bordés d'innombrables plantes qu'il nous décrit. Et puis, au dessus de nos têtes...des cabanes dans les arbres, la spécialité locale ! C'est un hébergement insolite, sans eau ni électricité, perché à plusieurs mètres de hauteur !

Notre journée s'achève par la traditionnelle photo du groupe, au pied de la belle maison de maître du XIX ième, nichée au milieu du parc.

Et à chacun de penser à notre future réunion "La Rencontre d'Automne" le 7 octobre prochain.

Jean Tardif.

LES RETRAITÉS DE LA ZONE OUEST AU FOND DU LAC

Les retraités Bretons, Normands & Ligériens de l'ACE, ont tenu leur réunion annuelle sur le site du lac de Guerlédan, lac qui n'en a actuellement que le nom puisqu'il est vide ...

Nous étions 50 (presque tous les départements étaient représentés) à avoir répondu à l'invitation de notre Délégué de zone Eugène MANCEL et des Délégués régionaux : Christian BRUZAT,

Gisèle PASQUIER, Claude SOLEE & Claude ZIEGLER. Cette fois Eugène avait confié l'organisation à Claude SOLEE « régional de l'étape ».



Eugène en ouverture de la réunion de travail remercie les participants et souligne la présence de 3 anciens Présidents nationaux : Sylvie DEBRICON, Yves LE LEUCH et Marc DAIGNEAU qui présida la section des retraités. Il salue également 2 collègues de la région Poitou-Charentes : Jean-Pierre BERTIN et Jean TARDIF qui ont fait le déplacement. Il excuse Christian BRUZAT, absent et passe à l'ordre du jour :

Yves LE LEUCH (Vice-Président national de la section) remercie les organisateurs et fait le point sur l'actualité de la section : comité de veille, AG de 2016... Il insiste sur le soutien apporté par les retraités à nos amis ACTIFS et leur travail au sein de l'association. Les Délégués de région évoquent leur région respective :

Claude SOLEE la Bretagne,

Claude ZIEGLER les Pays de la Loire,

Gisèle PASQUIER la Normandie.

Claude SOLEE fait remarquer les difficultés à obtenir des réponses aux invitations, ce qui complique la tâche des

organisateurs.

Jean-Pierre HAMON parle argent et se fait le porte-parole de Raymond DORE, trésorier de la section, qui déplore le nombre important de rejets dans les prélèvements de cotisation.

Gisèle PASQUIER propose pour notre prochaine sortie, l'abbaye de BRICQUEBEC (Manche). Le côté spartiate de l'hébergement laisse perplexe une partie de l'assistance.

Claude avait prévu 2 sites à visiter.

Le lac de GUERLEDAN : grâce à un guide, très érudit sur le sujet, le lac et le canal de Nantes à Brest n'ont plus de secrets pour les participants.

Le lac est constitué par la retenue d'eau provoquée par la construction du barrage imaginé en 1921 par Joseph RATIER alors sous-préfet de Pontivy. Ce barrage de Guerlédan est le 1er barrage construit en béton en France. Les travaux commencent en 1924 sous la direction de l'ingénieur Auguste LESON. Il est inauguré le 12 octobre 1930 en même temps que l'usine hydroélectrique.

Le barrage a une hauteur de 45 mètres pour une longueur de 206 mètres. Le lac a une superficie de 304 ha, 12 kms de long, 40 mètres de profondeur et contient 51 millions de m³ d'eau. Le complexe hydroélectrique produit 15 MW par an soit la consommation annuelle d'une ville de 15 000 habitants.

La création du barrage entraîne l'immersion de 17 écluses et de plusieurs maisons éclusières. L'ouvrage coupe irrémédiablement le canal de Nantes à Brest en deux, aucun des projets visant à la jonction des 2 tronçons n'a abouti.

Le canal de Nantes à Brest : Impossible de visiter Guerlédan sans évoquer le canal de Nantes à Brest. Dès 1746, le comte François Joseph DE KERSAUZON publia un mémoire sur la canalisation de la province pour permettre l'essor de l'industrie et du commerce ainsi que le désenclavement du centre Bretagne. L'idée est abandonnée faute de financement.

En 1799 le général BRUIX dépose un projet sur la triple jonction Nantes-Lo-



rient-Brest. En 1803 l'ingénieur Guy BOUESSEL est chargé de l'étude du chantier.

Les travaux commencent en 1811, à la suite du décret impérial de construction des canaux de Bretagne signé le 7 juin. Les travaux sont effectués par des ouvriers recrutés parmi les paysans mais souvent par des bagnards et des prisonniers de guerre espagnols, dont beaucoup meurent dans cette entreprise parfois titanique : la « tranchée de Glomel » nécessita le déblai, à la pioche et à la pelle, de 3 millions de mètres cubes d'argile.

Le canal est ouvert à la navigation en 1842. Il est inauguré en 1858 par Napoléon III.

Le canal a une longueur de 364 kms dont 73 sont canalisés et comporte 238 écluses. Il emprunte le cours de 8 rivières : Erdre, Isac, Oust, Blavet, Kergoat, Doré, Hyères et Aulne.

L'Abbaye de Bon Repos : C'est sous la conduite d'une guide passionnée que nous avons découvert cette abbaye en

cours de restauration depuis 1986.

L'abbaye fut fondée le 23 juin 1184 par le vicomte Alain DE ROHAN et quelques moines cisterciens, en forêt de Quénécán. Alain DE ROHAN donne à l'abbaye six domaines ruraux et la libre disposition du Blavet. Elle fut prospère jusqu'au XVIème siècle et la crypte de l'église abbatiale servira de sépulture à treize vicomtes de la famille DE ROHAN ainsi qu'à plusieurs de leurs épouses.

L'abbaye devient royale en 1534 et connaît une période de déchéance jusqu'en 1683 date de l'arrivée de Philippe Alexandre DE SAINT GENIES qui reprend en main l'abbaye ruinée, laquelle redevient prospère pour un demi-siècle. A la révolution française, en 1789, les 4 derniers moines fuient vers l'Angleterre. Deux ans plus tard l'abbaye sera vendue comme bien national, achetée par Julien LE BRIS, un tisserand qui y installera une manufacture de textile. En 1796, elle sera pillée par les chouans. Elle servit ensuite d'abri aux constructeurs du

canal de Nantes à Brest puis tomba de longues années à l'abandon.

Elle était à l'état de ruines quand en 1986, l'association des « Compagnons de l'abbaye de Bon-Repos » a entrepris un long travail de rénovation. Aujourd'hui, l'angle sud-est est ouvert au public.

L'abbaye est une propriété privée, bien de la famille LE COUR GRANDMAISON. L'association dispose de l'usufruit, grâce à un bail emphytéotique d'une durée de 99 ans, accordé pour un euro.

Ces 2 journées se terminent par un déjeuner, servi dans une crêperie voisine, en compagnie de Laurent NEVEUX, Président de la région Bretagne qui s'était joint à nous et a expliqué en quelques mots, la réforme en cours au RESEAU.

A l'année prochaine !

Jean-Pierre HAMON



L'HISTOIRE D'UNE VIE

J'ai rencontré Léon MILHAVET dans sa coquette maison qu'il habite avec sa fille Françoise, à la sortie de Caravan, dans le Lauragais à une vingtaine de kilomètres de Revel et une trentaine de Toulouse.

Léon a terminé sa carrière de Receveur (à l'époque) au bureau de Toulouse St Michel, il y a de cela près de 40 ans.

Toujours coquet, bien droit et la démarche sûre, cet homme vit sa 98ème année.

J'ai profité de ma visite pour vous le faire mieux connaître...

Léon, peux-tu me raconter ta vie ?

Si tu souhaites que je te la détaille, tu ne seras pas parti demain !!!

Alors peux-tu m'en faire le résumé ?

Je suis né à quelques kilomètres d'ici, le 2 mars 1918. Après un bon parcours scolaire, à l'école communale, je vais au collège, ce qui était assez rare à cette époque, parcourant matin et soir 13 kilomètres sur un vélo qui datait de la guerre 14/18.

J'entre ensuite aux PTT en temps que commis avant de devenir surnuméraire.

Je suis ensuite mobilisé et combat dans la Somme. (Nous sommes pendant la 2ème guerre mondiale).

Pour la première fois, je côtoie la mort. Un obus explose à proximité, tuant un de mes compagnons mais je m'en sors indemne.

Libéré suite à l'armistice signé par PETAIN, je reprends mon travail à Clermont-Ferrand.

C'est là que je suis arrêté par la Gestapo, car soupçonné d'héberger des maquisards.

Je subis plusieurs interrogatoires pendant 3 mois à la prison militaire de Montpellier.

Je me retrouve à Compiègne avant de me retrouver successivement dans 4 camps dont le dernier sera celui de Neuengamme à quelques kilomètres d'Hambourg.

J'ai vu des reportages, lu des ouvrages ou des commentaires sur la vie dans ces camps, mais c'est la première fois que j'ai face à moi, quelqu'un qui en est revenu.

Peux-tu me raconter ton passage dans ce camp ?

Dans ces camps, la notion d'humanité n'existe plus. Tu n'as plus de nom, plus d'identité, tu n'es plus qu'un matricule, le 37148 en ce qui me concerne et c'est la seule chose dont je



devais me souvenir.

Quel était ton quotidien ?

Chaque matin, je pensais que ce pouvait être mon dernier jour. Dès l'aube, je voyais passer la charrette transportant les corps des décédés vers le four crématoire.

Dans la journée, c'était le travail (tranchées anti-char, pierres à déplacer, transports de sacs de ciment), tout cela pendant 12 à 16 heures, ce qui constituait un rythme de travail très élevé pour des hommes affaiblis ou malades.

Lorsque le rendement baissait ou si l'humeur du gardien était mauvaise, les cris et coups de matraque étaient lancés à toutes volées.

Fort heureusement, toi, tu t'en es sorti mais je suppose qu'il doit être difficile de retrouver une vie normale après une telle épreuve.

Comme les Receveurs, nous avons, nous aussi créé une amicale de Neuengamme et de ses commandos.

Puis j'ai repris mon activité aux PTT ;

J'ai été inspecteur à Toulouse RP, puis receveur de seconde classe à St Palais (64) et Navarrenx avant de devenir receveur de première classe à Castelsarrasin.

Je demande ma mutation à Toulouse, mon fils y étant admis à la faculté de médecine.

Tu ne m'as pas parlé de ta vie familiale

Pourtant c'est ma famille qui m'a permis de me reconstruire après mon retour de la guerre.

J'ai épousé Marie-Louise en 1948. Nous avons eu deux enfants, Serge, né en 1951 et Françoise, née en 1955.

Malheureusement, Serge est décédé en 1998, à l'âge de 47 ans et le décès de mon épouse, il y a 3 ans, en octobre 2012, fut pour moi un nouveau coup dur.

Ma fille, Françoise, vit actuellement à la maison et s'occupe de moi car il m'est difficile de me déplacer, notamment pour faire mes courses.

Comment occupes-tu tes journées ?

J'ai des voisins et des amis qui me rendent visite. Je me tiens au courant de l'actualité, je regarde la télé, je lis la presse quotidienne. Je fais même des mots croisés.

Je ne m'ennuie guère et je lis aussi les pages dédiées aux retraités dans Liace. Je ne comprends pas toujours le langage des actifs, même si j'essaye de m'intéresser à leur métier qui n'a plus rien à voir avec celui que j'ai exercé.

Léon, je suis ravi de cette rencontre, d'avoir découvert une partie de ta vie mouvementée et enrichissante. Je venais pour que tu me racontes ta vie professionnelle et je repars profondément touché par ton passage dans les camps et ta déportation.

ET MOI, JE T'ATTENDS POUR MON 100^{ème} ANNIVERSAIRE !!!

DE NOUVEAUX DÉLÉGUÉS DANS LA RÉGION DES HAUTS DE FRANCE

Réuni le 17 septembre dernier, le bureau a désigné de nouveaux délégués afin d'impulser la région dans une dynamique et de convivialité.

Michel LEFEBVRE, animateur des régions, reste délégué de zone pour la partie septentrionale qui regroupe le Nord-Pas de Calais et la Picardie.

Alain DUCHENNE devient délégué pour la région 59-62 (Hauts de France) et Philippe BRISBART, qui vient de prendre un TPAS, prend les rênes pour le département du Nord.

Tous espèrent booster les adhérents pour se retrouver et partager des moments de bonheur, se souvenir des années passées au sein d'une entreprise en pleine évolution.

La dynamique par le dynamisme reste le leitmotiv des délégués qui souhaitent une participation active de la centaine de membres régionaux.



Michel LEFEBVRE



Alain DUCHENNE



Philippe BRISBART

SUDOKU 151 (difficile)

		2	5			1		
1					4		3	
				3	2		6	
		9	8				2	
6		4				3		7
	2				1	9		
	4		2	1				
	6		4					5
		3			7	2		

SOLUTION DU N° 150

8	1	7	2	4	9	5	3	6
3	6	2	7	5	8	9	1	4
5	9	4	3	1	6	7	2	8
6	2	3	5	9	1	8	4	7
7	5	9	8	3	4	2	6	1
4	8	1	6	7	2	3	5	9
9	7	6	1	2	5	4	8	3
1	4	5	9	8	3	6	7	2
2	3	8	4	6	7	1	9	5

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												
K												

Horizontalement

- A Qui se fait facilement des idées
- B Qui donne des noms
- C N'est pas plus longue quand elle est double - Exagérer
- D Descendant - Bonne marraine - Service après vente
- E Pas même - Falots - Saint Normand
- F Démonstratif - Garçon qui panse - En Bretagne
- G Emonderas
- H Brun au soleil - Peuvent hâler très vite - Sur la Bresle
- I Actrice italienne - Jadis à l'embouchure de l'Euphrate - Ont gagné le tour
- J Hermétiques
- K Agent de perception - Dansantes ou mondaines

Verticalement

- 1 Que l'on ne peut battre
- 2 Bien gâtée - Point ardu
- 3 Censée être recensées - Vaisselle cassée
- 4 Corps étranger - Note - Arrivent d'une traite
- 5 Déesse marine - Impulsion
- 6 Pirates de la côte
- 7 Prévu - Ville de carnaval
- 8 Longue distance - Bien pris - Valeur personnelle
- 9 Fleur jaune - Garçon
- 10 Aux environs de - Possessif - Ennemi juré de l'Union
- 11 Machine outil
- 12 Décollage - Coutumes

SOLUTION DU N° 150

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
A	P	E	R	C	U	S	S	I	O	N	N	I	S	T	E	S
B	E	M	E	U		C	I	T	R	O	N	N	I	E	R	S
C	N	A	C	R	A		R	E	N	C	O	N	T	R	E	
D	I	C	T	E	R	E		R	E	E		O	U	R	S	E
E	N	I	E		C	O	C	A		S	U	C	E	E		S
F	S	E	U	L		R	A	T	E		R	E	S	S	A	C
G	U		R	A	P		V	I	L	A	I	N		T	I	R
H	L	A		C	A	R	A	F	O	N		C	O	R	S	O
I	A	I	R		T	E	L		G	A	L	E	R	E		C
J	I	S	O	L	E		I	S	E	R	E		I	S	O	
K	R	E	T	I	S	S	E	E		S	O	I	N		N	I
L	E	S	S	E		U	R	N	E		N	O		L	C	I

Facilitez-vous la vie : Consultez votre espace adhérent !



Vous pouvez désormais accéder gratuitement à votre espace adhérent La Mutuelle Générale grâce à l'application mobile **M@Mutuelle**.



Avec votre **iphone** dans l'**App Store** ou sur **Android Market**



- ▶ Je suis alerté(e) par mail à chaque nouveau **remboursement santé** et je peux **consulter mes remboursements en ligne** à tout moment. Mes décomptes sont archivés pendant un an
- ▶ J'ai accès à toutes les informations concernant **mon contrat** (garanties, données personnelles, documentation...) et je peux demander une modification
- ▶ Je trouve, **près de chez moi**, tous les professionnels de santé dont j'ai besoin et auprès de qui je n'avance pas d'argent pour mes **frais de santé**
- ▶ Je lis en ligne **le magazine MG Actualités** pour m'informer sur la **santé** et l'**actualité** de La Mutuelle Générale